

Commune de Vaux et Chantegrue

Arrondissement de Pontarlier

Canton de Frasné

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 mars 2016

Date d'affichage : 14/03/2016  
Date de convocation : 04/03/2016  
Membres en exercice : 15  
Votants : 15

L'an deux mil seize, le dix mars, le Conseil Municipal de la Commune de Vaux et Chantegrue s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Xavier VIONNET, Maire, pour la session ordinaire du mois.

Conseillers présents : Ariane DROZ-BARTHOLET, Alexandra LOYE, Pascal LANQUETIN, Jacques TISSOT, Pierre NICOD, Cédric BESCHET, Bernard BESCHET, Jérôme BARTHELET, Laurent LAMBERT, Adeline BEJEANNIN, François FATON, Emmanuel COURVOISIER et Emmanuel GETE.

Conseillers absents excusés :

Annie VALLET pouvoir à François FATON

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Me Alexandra LOYE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. le maire a déclaré la séance ouverte.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de la séance du 15 février 2016
2. Aménagement de sécurité entrée EST : Choix du prestataire
3. Renforcement de voirie rue des Courbes : Choix du prestataire
4. Travaux 2016 : Proposition de financement
5. Chaudière église : Proposition de l'entreprise CUENOT
6. Appartement Poste ouest - 10 rue de l'église : Demande de résiliation du bail locatif.
7. Demande d'acquisition d'un caveau à urne au cimetière communal
8. Présence verte : Demande de concours financier
9. Demande d'acquisition de terrain.
10. Opération « Zéro pesticides » : Diagnostic sous maîtrise d'œuvre SMMAHD
11. Questions diverses.

**1 - Approbation du compte rendu de la séance du 15 février 2016**

Le compte rendu de la séance du 15 février 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

**2 Aménagement de sécurité entrée EST : Choix du prestataire**

Monsieur le Maire rappelle que des entreprises ont été consultées pour les travaux de d'aménagement de sécurité de l'entrée EST

Il présente le procès-verbal d'ouverture des plis classant n°1 l'offre de l'entreprise COLAS EST agence de Besançon.

Il rappelle qu'un dossier de demande de subvention a été déposé au titre de l'OPSA.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, Accepte la réalisation des travaux.

La dépense HT s'établit ainsi :

Offre de l'entreprise COLAS EST : 343 294.95€

Accepte l'offre de l'entreprise COLAS EST de Dannemarie sur Crête d'un montant total 343 294.95 € HT.

Autorise le maire à signer le marché d'un montant de 343 294.95 € HT soit 411 953.22€ TTC

Autorise le Maire à signer les documents nécessaires au déroulement des marchés, à régler les décomptes d'entreprises et les factures diverses.

### **3 - Renforcement de voirie rue des Courbes : Choix du prestataire**

Monsieur le Maire rappelle que des entreprises ont été consultées pour les travaux de renforcement de voirie « rue des Courbes ».

Il présente le procès-verbal d'ouverture des plis classant n°1 l'offre de l'entreprise COLAS EST agence de Besançon.

Il rappelle qu'un dossier de demande de subvention a été déposé au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, Accepte la réalisation des travaux.

La dépense HT s'établit ainsi :

Offre de l'entreprise COLAS EST	77 987.50 €
Frais de maîtrise d'œuvre	5 161.00 €
Frais divers (publication...)	<u>1 851.50 €</u>
<b>Total HT</b>	<b>85 000.00 €</b>

Accepte l'offre de l'entreprise COLAS EST de Dannemarie sur Crête d'un montant total de 85 000 € HT.

Autorise le maire à signer le marché d'un montant de 77 987.50 € HT soit 93 585.00 € TTC

Autorise le Maire à signer les documents nécessaires au déroulement des marchés, à régler les décomptes d'entreprise et les factures diverses.

### **4 - Travaux 2016 : Proposition de financement**

Le Maire fait part au conseil des propositions de financement de la caisse d'épargne pour les travaux 2016.

Sur 15 ans : de 1.61 % à 1.64 %

Sur 17 ans : de 1.70 % à 1.73 %

Sur 20 ans : de 1.84 % à 1.86 %

La commission « finances » étudiera en détail ces propositions.

### **5 - Chaudière église : Proposition de l'entreprise CUENOT**

Pascal LANQUETIN fait part au conseil de l'offre de l'entreprise CUENOT de Levier pour le remplacement de la chaudière de l'église, hors service, par un générateur d'air chaud. Le conseil, l'exposé du maire entendu décide à l'unanimité de retenir cette proposition pour un montant de 7 668.00 € HT soit 9 201.60 € TTC. Il charge le maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires.

### **6 - Appartement Poste ouest - 10 rue de l'église :**

#### **Demande de résiliation du bail locatif.**

Le maire fait part au conseil du courrier de Mme Roselyne HINFRAY et M. Francis DUSART, qui souhaite mettre fin au bail locatif de l'appartement « poste ouest » à l'issue d'un préavis de 3 mois. Le conseil accepte cette résiliation au 31 mai 2016.

### **7 - Demande d'acquisition d'un caveau à urne au cimetière communal.**

Le maire fait part au conseil de la demande de m et Mme Michel PAILLARD qui souhaitent acquérir un caveau à urne au cimetière municipal. Le conseil accepte cette cession au tarif de 450 €.

### **8 - « Présence Verte » : Demande de participation financière**

Le maire fait part au conseil de la demande de « Présence verte », qui sollicite la commune pour une aide financière et un partenariat.

Le conseil décide de ne pas donner suite. En effet, au-delà d'une prise en charge financière, Le partenariat proposé n'est pas une mission de service public.

## **9 - Demande d'acquisition de terrain**

Le maire fait part des observations de la commission « terrain » concernant la demande d'acquisition de terrain rue des marais et jouxtant sa propriété par M. Ludovic PRETRE. Le conseil décide, après en avoir débattu, à l'unanimité, de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

## **10 - Opération « zéro pesticides »**

En vue de l'application de la loi LABBE, qui prévoit l'interdiction d'utilisation de pesticides par les collectivités territoriales au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 1<sup>er</sup> janvier 2019 par les particuliers, le conseil accepte de réaliser un diagnostic et un plan d'entretien sous maîtrise d'œuvre du SMMAHD. Il donne pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaires.

## **11 - Questions diverses.**

### **A) Permis de construire N° 8/2013.**

Le maire fait part au conseil du retrait du permis de construire n° 8/2013 par M. Sylvain BULLE.

### **B) Réfection du pont enjambant le Drugeon rue Chargebin**

Le maire informe le conseil qu'avant de réaliser les travaux de réfection du pont, il est nécessaire de déposer une déclaration simplifiée pour travaux sur lit mineur d'un cours d'eau.

### **C) Fête des mères :**

Le repas aura lieu cette année le vendredi 27 mai 2016.

### **D) Restriction des usages de l'eau**

Après résultat des analyses d'eau, il s'avère qu'aucune trace de pollution des ressources par des effluents organiques n'est apparue. Les problèmes d'odeur constatés sur quelques points du réseau peuvent provenir d'une réaction du chlore sur la matière organique entraînée par les fortes précipitations de ces derniers jours.

Fin de la séance 23 h 30.

### **Points abordés :**

1. Approbation du compte rendu de la séance du 15 février 2016
  2. Aménagement de sécurité entrée EST : Choix du prestataire
  3. Renforcement de voirie rue des Courbes : Choix du prestataire
  4. Travaux 2016 : Proposition de financement
  5. Chaudière église : Proposition de l'entreprise CUENOT
  6. Appartement Poste ouest - 10 rue de l'église : Demande de résiliation du bail locatif.
  7. Demande d'acquisition d'un caveau à urne au cimetière communal
  8. Présence verte : Demande de concours financier
  9. Demande d'acquisition de terrain.
  10. Opération « Zéro pesticides » : Diagnostic sous maîtrise d'œuvre SMMAHD
  - 11 - Questions diverses
- A) Permis de construire N° 8/2013  
B) Réfection du pont enjambant le Drugeon  
C) Fête des mères 2016  
D) Restriction des usages de l'eau

Le Maire,           Xavier VIONNET